CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128744** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Raison sociale : BARDE BENOIT

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 24/02/2025

Capital : 0

24 RUE DES PRES
64420 GOMER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM PAU 478798515RM64

Siret : 478 798 515 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7156588

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020770060804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020770060804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 86 79 36 30 **Fax :**

Portable : 06 86 79 36 30

Responsabilité légale :
BARDE BENOIT CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : benoit.barde@sfr.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 717 704 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	3	02/02/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	20/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		02/02/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 10:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E128744** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE **19/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 24/02/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **478 798 515 00027**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7156588

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020770060804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020770060804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **BARDE BENOIT**

24 RUE DES PRES
64420 GOMER

Téléphone : 06 86 79 36 30 **Fax :**
Portable : 06 86 79 36 30

Site Internet :
E-mail : benoit.barde@sfr.fr

Responsabilité légale :
BARDE BENOIT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/02/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 19/02/2026 10:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.